

tous les crédits adoptés, la dette publique s'élèvera au total à 140 ou 150 milliards de dollars.

M. Blenkarn: Elle atteindra 180 milliards.

M. Friesen: Mon collègue me dit qu'elle atteindra 180 milliards. Ce serait acceptable, je suppose, si nous pouvions promettre de payer la note de notre vivant. En fait, nous qui votons ce déficit, nous ne payerons pas la note. La plus grave injustice que nous commettons, c'est peut-être de léguer la dette que nous votons à nos enfants, à nos petits-enfants et à nos arrière petits-enfants. Ils hériteront de notre vote, du déficit que nous votons aujourd'hui. Les enfants qui naîtront l'année prochaine et ceux de la prochaine génération auront immédiatement, dès leur premier souffle de vie, une dette de \$5,000 à \$6,000.

M. Malone: A cause d'un seul gouvernement.

M. Friesen: La dette a été contractée en majeure partie par un seul gouvernement. Le député trouve-t-il que c'est juste?

[Français]

M. Dubois: Monsieur le Président, le plus bel exemple de cela, c'est que, au niveau d'une situation d'une économie, si on se met au niveau d'une petite entreprise, puis si on prend au niveau d'une ferme... Prenons l'exemple d'une ferme... Mon confrère veut parler des fermes! On peut bien lui en parler longtemps. On sait qu'au niveau de l'Alberta, qu'est-ce qu'elle est la situation et je vois que la situation au niveau du Pas du Nid-de-Corbeau... On sait qu'il était contre! C'était justement pour augmenter la capacité ferroviaire, augmenter la création d'emplois. Alors, je peux l'entendre le député de Crowfoot (M. Malone) sur la question des fermes.

Prenons l'exemple suivant, monsieur le Président; si un père, à ce moment-là, met une exploitation de ferme sur pied, et que d'année en année il augmente sa capacité de production, sa machinerie, et tout ce qui peut entourer le travail d'une ferme, il est évident qu'il doit, dans une situation économique, à moins qu'il soit venu au monde riche et qu'il ait tout l'argent nécessaire, mais prenons cet exemple précis, il doit donc augmenter sa capacité. Il emprunte, il va sur les marchés; il emprunte pour, à ce moment-là, s'acheter de la machinerie et il augmente la valeur de sa propriété. Lorsque cette propriété-là, à la fin de sa vie, l'agriculteur la vend à son fils, il est obligé de tenir compte effectivement des augmentations et, en conséquence, son fils qui l'achète doit tenir compte d'une augmentation et payer un peu plus cher. Et, cependant, pour répondre strictement à la question, ce que l'on peut dire, c'est ceci: tous les programmes, tous les services que nous mettons sur pied qui sont à caractère universel ou au niveau postsecondaire, ce sont des choses qui auront des actifs, qui auront des valeurs et que même si on parle de nos enfants qui devront aussi assumer de dettes comme telles, si la situation économique est telle qu'elle se replace comme elle le fait présentement, la dette publique du Canada va diminuer en conséquence, et je suis convaincu qu'avec toutes les facilités, tous les programmes au niveau de l'exportation et de l'importation, tous les marchés que nous développons dans le cadre de nos programmes au niveau industriel, commercial, au niveau d'emplois, eh bien, à ce moment-là, nos successeurs pourront faire face à la réalité. Nous mettrons à leur disposition les manières et les façons d'obtenir justice et d'être capable de faire en sorte de répondre à la concurrence américaine, à la concurrence européenne, d'être capable enfin sur nos propres marchés d'y arriver et de faire en

Pouvoir d'emprunt—Loi

sorte qu'au niveau de dettes qu'on peut avoir au niveau du pays, on va avoir des acquis qui sont être capables d'y répondre, on va avoir des richesses qui vont être capables d'y répondre. Et de cela, je pense que je ne suis pas inquiet pour les générations futures, monsieur le Président.

Le président suppléant (M. Guilbault): Alors, ceci met fin à la période des questions. Il y a maintenant une reprise du débat.

[Traduction]

M. Sid Parker (Kootenay-Est-Revelstoke): Monsieur le Président, je suis heureux de participer au débat sur le projet de loi C-21, portant pouvoir d'emprunt. Dans le budget du 15 février, le ministre des Finances (M. Lalonde) a proposé des dépenses d'environ 98 milliards de dollars. Le ministre avait prévu avoir besoin de 25.5 milliards de dollars et quelques jours plus tard, le président du Conseil du Trésor (M. Gray) nous demande un pouvoir d'emprunt de 29.5 milliards, soit 4 milliards de plus en moins de trois semaines. Comme bien des députés de ce côté-ci de la Chambre, je ne cesse d'être surpris par le cynisme du gouvernement libéral.

Pourquoi le ministre demande-t-il un pouvoir d'emprunt de 29.5 milliards au lieu des 25.5 milliards prévus dans le budget? On ne peut s'empêcher de se poser des questions. Le budget est-il un simple moyen au lieu d'être le principal document économique du pays? Le ministre s'est-il brusquement rendu compte que le gouvernement a besoin de 4 milliards de plus? Comment utilisera-t-on ces 4 milliards? Serviront-ils à alimenter la petite caisse du gouvernement? Le ministre essaie-t-il d'imiter C. D. Howe qui a dit «Qu'est-ce que un milliard de dollars?» Le président du Conseil du Trésor veut 4 milliards. Essaie-t-il d'accéder à un statut plus élevé?

En notre qualité de députés, c'est à nous qu'il incombe en définitive d'administrer les fonds publics. La somme est ahurissante: près de 100 milliards. Mes électeurs comprennent très bien ce qui se passe au niveau des revenus. Ils comprennent le régime fiscal, et ils savent que Revenu Canada s'acquitte très bien de la perception des impôts. Une petite entreprise de ma circonscription s'est trouvée en difficulté à cause d'une mise sous séquestre. Il s'agit de sous-traitants à qui l'on devait environ \$80,000. Ils ne peuvent pas toucher leur argent, mais Revenu Canada les harcèle pour qu'ils payent leurs impôts. Si le fisc continue ainsi, cette petite entreprise devra fermer ses portes. Voilà le genre de tactiques utilisées. Voilà ce que doivent affronter les petites entreprises.

● (1250)

Que fait-on des sociétés, des grosses multinationales qui peuvent déduire de gros montants d'impôt? Les Canadiens ne comprennent pas pourquoi le gouvernement demande ces 4 milliards. Cet argent servira peut-être à subventionner le transport du charbon de l'Ouest vers les marchés de l'est du pays. Pourquoi ne pas y songer? Nous n'avons cessé de soulever la question à la Chambre. En Ontario, plus de 4,000 lacs sont en train de mourir à cause de l'acide sulfurique présent dans l'air.

Nous importons des États-Unis 16 millions de tonnes de charbon sale. Cela nous coûte près de 1 milliard par an. La teneur en soufre de ce charbon est 800 fois supérieure à celle de notre charbon de l'Ouest. Pourquoi la province productrice,